



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Duoday et emploi des personnes handicapées

Question au Gouvernement n° 1927

Texte de la question

DUODAY ET EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à M. Michel Lauzzana.

M. Michel Lauzzana. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, le Gouvernement a fait de l'inclusion des personnes en situation de handicap une priorité du quinquennat. La personne en situation de handicap est avant tout un citoyen comme un autre avec des droits et des aspirations légitimes.

M. Éric Straumann. C'est pour cela qu'ils manifestent aujourd'hui à Paris jusqu'à la place de la République !

M. Michel Lauzzana. C'est le devoir, mais aussi la fierté de notre société d'en inclure toutes ses composantes. L'inclusion doit se faire à l'école, mais aussi dans le marché du travail. On ne le répétera jamais assez : une personne en situation de handicap n'est pas un frein mais une chance pour l'entreprise.

Or le taux de chômage de ces personnes est deux fois supérieur à la moyenne nationale, et leur niveau de qualification est inférieur à celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le regard sur l'emploi de ces personnes doit changer.

Depuis 2015, une association de ma circonscription, l'ALGEEI, organise chaque année une manifestation exemplaire en la matière : le Duoday. Durant cette journée, un duo est formé entre une personne en situation de handicap et un salarié volontaire. Madame la secrétaire d'État, je sais toute votre implication dans le déploiement à l'échelle nationale et internationale de cette initiative locale, et je tiens en vous en remercier.

Comme de nombreux parlementaires, membres du Gouvernement, entreprises et collectivités locales, je participerai au Duoday, le 16 mai prochain, en accueillant une personne en situation de handicap. Cette démarche peut aboutir à des embauches, ce que j'ai constaté dans des entreprises de ma circonscription.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous nous indiquer les actions que vous entendez mener afin de renforcer l'emploi et la formation professionnelle des personnes en situation de handicap, en particulier dans le cadre de la mobilisation nationale et territoriale pour l'emploi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Le Duoday est un événement national et européen pour la mobilisation en faveur de l'emploi, qui concerne aussi bien les personnes handicapées salariées que les associations qui les accompagnent et les employeurs. Depuis un an, nous sommes mobilisés, avec Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail, et M. Olivier Dussopt, secrétaire d'État

auprès du ministre de l'action et des comptes publics, pour rénover la politique d'emploi en faveur des handicapés.

Cette forte mobilisation grâce à l'établissement et service d'aide par le travail – ESAT – de l'ALGEEI, association de votre circonscription, a permis de constituer plus de 12 000 duos – alors que l'année dernière on en comptait 4 000. Autrement dit, jeudi prochain, 24 000 personnes partageront cette aventure – je compte sur vous pour relayer l'information encore et encore.

Du côté des employeurs publics, Pôle emploi a été le plus grand pourvoyeur de duos – soit 700 duos constitués. Du côté des employeurs privés, de grands groupes sont présents : Carrefour, Casino, Orange, SNCF, Thales, Saint-Gobain, Air Liquide, Boulanger ou Accor ont formé chacun plus de cent duos dans leur entreprise. Il faut aussi compter avec les TPE et les PME. Le Duoday trouve ainsi toute sa place comme levier de notre politique d'emploi qui doit tenir en deux axes.

Une simplification est nécessaire pour les entreprises. L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est toujours à 6 %. Il faut simplifier le droit commun, automatiser, et centrer sur l'emploi direct tout en valorisant les achats responsables.

L'efficacité constitue un second axe. Une grande concertation inédite est organisée avec les organisations syndicales et patronales, ainsi que les associations pour rénover l'offre de services. Par exemple, dès cet été, nous pourrions accompagner les 965 centres de formation d'apprentis avec un mode opératoire pour travailler à l'accessibilité universelle en formant les référents handicap.

Nous rénovons aussi l'offre de services avec une offre commune de Pôle emploi et de CAP Emploi. Il n'y aura désormais plus qu'un seul lieu : l'errance des personnes en situation de handicap est terminée. L'inclusion dans notre société, c'est aussi cela : une porte d'entrée avec des accompagnements gradués. Le Duoday participe à ce mouvement, et je vous engage tous à ouvrir vos portes le 16 mai aux personnes handicapées, à leurs talents et à leurs compétences. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Nous ne le faisons pas que le 16 mai ; nous le faisons toute l'année !

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1927

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2019](#)